



CONDITIONS GENERALES 2019

ARTICLE 1 – TARIFS

Les prix d'emplacements et de mobil-home indiqués sur notre site internet (campingaucoeurdulac.com), sont exprimés en euros, TVA comprise, hors taxe de séjour (0,55 euros par nuit et par personne). Les personnes âgées de moins de 18 ans en sont exonérées.

ARTICLE 2 – EMBLACEMENT DE CAMPING

2-1 Procédure de réservation et règlement

Nous ne prenons pas de réservation pour les séjours inférieurs à une semaine.

Les demandes de réservation se font à l'aide de la fiche de renseignements (téléchargeable sur notre site ou par courrier). Dès réception de celle-ci, nous vous indiquerons nos disponibilités et le cas échéant, nous vous adresserons un bordereau de réservation définitif.

Celui-ci doit nous être retourné dûment rempli et accompagné d'un acompte de 80€ (espèces, chèque, virement, chèques vacances ou carte bancaire). Cette somme sera déduite de la facture finale. En cas d'envoi d'espèces, merci de le faire en recommandé.

L'option de réservation vous sera gardée dans un délai d'une semaine, au-delà votre demande devient caduque. La direction se réserve donc le droit de réattribuer l'emplacement.

Le règlement du solde convenu ainsi que les taxes de séjour doivent être effectués la veille de votre départ au plus tard (merci de tenir compte des horaires d'ouverture de la réception).

Pour les emplacements libres sans réservation, le séjour sera réglé le jour de l'arrivée en fonction des dates indiquées à la réception.

2-2 Carte donnant droit à une réduction

Le camping pratique un tarif unique de 18€ **hors taxes de séjour** (2 personnes + électricité) aux détenteurs des cartes **ACSI / ADAC / ANWB / NEDCAMP**. Ce prix est accordé sur présentation de la carte originale faisant apparaître le nom du titulaire. C'est pourquoi il vous est demandé de présenter une pièce d'identité. Aucune réduction ne sera accordée en cas de prêt ou cession de la carte à un tiers.

2-3 Informations

Les départs s'entendent avant 11h30 (sauf accord exceptionnel de la direction). Tout départ au-delà de cet horaire entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

Les arrivées se font durant l'ouverture de la réception.

En cas d'annulation de séjour, l'acompte reste acquis pour le camping et ne peut être remboursé pour quelques motifs que ce soient.

En cas de départ anticipé, le solde du séjour sera calculé en fonction des dates convenues sur le bordereau de réservation.

Le stationnement de votre véhicule est prévu sur votre emplacement ou sur une place de parking prévue à l'intérieur du camping.

Les mineurs séjournant sans un responsable légal ne peuvent être acceptés, pour des raisons évidentes de sécurité et responsabilité.

Les chiens (2 maximum) sont acceptés à titre gratuit uniquement en basse saison sur les emplacements : ils doivent être tenus en laisse et détenteurs d'un carnet de vaccination à jour. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits. Tous les chiens sont interdits en haute saison y compris pour les visiteurs.

Le nombre de personnes maximum par emplacement est fixé à 5 (enfants y compris).

ARTICLE 3 – LOCATION MOBIL-HOME

3-1 Procédure de réservation et règlement

Les demandes de réservation s'effectuent par email, par téléphone ou par courrier. Après vérification des disponibilités et avec accord de la direction, un contrat de location vous est envoyé (par email ou par courrier). Il doit nous être retourné dûment rempli et accompagné d'un acompte (30% du séjour total+assurances, hors taxes de séjour). A réception de celui-ci, il vous est retourné une facture pro forma ainsi qu'un accusé réception où figure le montant du solde ainsi que la date limite de paiement. A cet instant, votre réservation devient effective.

En cas de souscription à l'assurance, nous vous joignons l'attestation.

Le règlement du solde et des taxes de séjour doivent s'effectuer 30 jours avant la date d'arrivée. A réception de celui-ci, un accusé réception ainsi qu'une facture acquittée vous sont transmis. Il vous est demandé de nous présenter ces documents le jour de votre arrivée.

Les moyens de paiement possibles sont les chèques, espèces (en recommandé), chèques vacances, carte bancaire ou virement bancaire.

3-2 Annulation Annulation « Campeez couvert »

Il est possible de souscrire à cette assurance par l'intermédiaire du camping. Le montant est de 3,2 % du prix du séjour. Elle intervient dès lors que le client connaît des problèmes de santé, un décès, des problèmes familiaux...Les conditions générales sont disponibles sur notre site en téléchargement. L'assurance reste facultative mais vivement conseillée pour des vacances en toute sérénité, à titre d'exemple pour un séjour de 500€, l'assurance vous en coûtera 16€.

↳ **En cas d'annulation ou d'interruption de séjour**, l'acompte ne peut être remboursé.

- Le client annule son séjour PLUS DE 30 JOURS avant la date d'arrivée prévue sur le contrat, l'acompte ne sera pas remboursé.
- Le client annule son séjour MOINS DE 31 JOURS avant la date d'arrivée prévue sur le contrat, l'acompte et le solde du séjour restent dus au camping.

↳ **En cas d'arrivée différée ou départ anticipé :**

- Arrivée différée : l'intégralité du séjour reste due, comme indiqué sur le contrat, aucune réduction ou remboursement ne seront consentis. En l'absence de message ou lettre recommandée avec accusé réception, la location deviendra disponible 24 heures après la date prévue sur le contrat de réservation.
- Départ anticipé : aucun remboursement ou réduction ne seront consentis.
- Dans les 2 cas, vous pourrez vous faire rembourser les jours non utilisés grâce à l'assurance annulation (dans la limite des conditions fixées par celle-ci).

Afin de traiter l'annulation au plus vite, il est demandé au client de prendre contact avec la direction dans les plus brefs délais et faire parvenir une lettre recommandée ou un email.

ARTICLE 4 – INFORMATIONS MOBIL-HOME

Les tarifs sont établis sur la base d'une semaine (7 nuits) pour 2 ou 4 personnes (rappel : un enfant à partir de 2 ans révolus compte pour une personne).

Arrivées et départs : en période de basse saison (avril à juin et septembre), les arrivées ou les départs peuvent se faire en dehors du samedi. En haute saison, les locations s'effectuent obligatoirement du samedi au samedi. D'une manière générale, les arrivées sont possibles à partir de 16h30 et les départs se font jusqu'à 10h maximum. En cas de départ tôt le matin (ouverture du portail à 7h), les clés seront à remettre dans la boîte à lettres et le chèque de caution vous sera renvoyé par voie postale.

Toute location est nominative et ne peut-être, en aucun cas, cédée ou sous-louée. Toute personne non inscrite sur le contrat de location n'est pas autorisée à séjourner dans le mobil-home sauf accord de la direction. Aucune tente à côté du mobil-home n'est acceptée.

Les draps et linge de maison : prévoir vos draps, serviettes de toilette et torchons. Il est possible d'acheter à la réception des kits complets de draps jetables (petit et/ou grand lit). Les couvertures et oreillers sont fournis. Pour les personnes souffrant de problèmes cervicaux, il est préférable de prévoir vos oreillers.

La caution de 150 euros (chèque ou espèces) doit être versée à l'arrivée et vous sera restituée le jour du départ après vérification des lieux.

Le nettoyage des lieux : il vous est demandé de rendre le mobil-home comme vous l'avez trouvé (vaisselle nettoyée et rangée, sol balayé et lavé, poubelles vidées). En cas de non-respect des règles élémentaires d'hygiène, une somme de 90 euros sera retenue sur la caution initiale. Tous bris de matériel ou dysfonctionnement doivent être signalés afin que l'on puisse procéder au remplacement ou réparation (fuite d'eau, éclairage défectueux..).

Il est strictement interdit :

- de fumer dans les mobil-home au risque de déclencher le détecteur de fumée.
- d'intervenir sur le matériel gaz (cuisinière, chauffe-eau) et compteur électrique.
- **aucun animal ne sera toléré dans les locations y compris pour les visiteurs.**

ARTICLE 5 – INFORMATIONS GENERALES

Tous les visiteurs doivent se présenter à la réception avant d'entrer dans le camping et s'acquitter de la redevance en vigueur. Leur véhicule doit être stationné à l'extérieur du camping. Il leur est demandé de quitter les lieux pour 22 heures maximum (fermeture du portail) en toute discrétion. **Attention** : les chiens sont interdits en haute saison **ET** dans les mobil-home (basse et haute saison).

Les barbecues charbon et gaz sont autorisés. Les barbecues et planchas électriques sont interdits (trop énergivores).

Le calme et la bienveillance sont de rigueur dans notre camping à l'esprit familial. La direction se réserve le droit de mettre fin au séjour des clients irrespectueux, sans contrepartie financière. La direction reste à votre disposition en cas de problème rencontré dans l'enceinte du camping.

La responsabilité du camping ne peut-être engagée en cas de vol, perte ou dégradation de vos équipements personnels dans l'enceinte du camping.

L'accès au camping est ouvert à la circulation de 7h à 22h45, heure à laquelle le code d'accès (donné le jour de votre arrivée) devient nécessaire. Plus aucun véhicule ne circule à l'intérieur (entrée et sortie). Il est demandé à nos amis motards de laisser leur véhicule sur le parking, devant la réception.

Droit à l'image : Les photos du site ne sont pas contractuelles. Lors de votre séjour, vous et vos accompagnants êtes susceptibles d'être photographiés ou filmés. Pour nos besoins publicitaires, ces images peuvent être utilisées. Il vous revient de signaler, dès votre arrivée, votre opposition éventuelle à cette pratique.

Droit de rétractation : Nous vous rappelons que l'Article L.121-20-4 Alinéa 2 du Code de la Consommation, exclut expressément le droit de rétractation aux contrats ayant pour objet les prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Je soussigné(e) M. Mmedéclare avoir pris connaissance des conditions générales, du règlement intérieur, des tarifs et m'engage à les respecter.

Date :

Signature (précédée de la mention« lu et approuvé ») :